



Lieu de formation

Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Pertuis (Département de Vaucluse, région PACA)



Durée

3 jours soit 21 heures



Effectif

De 2 à 10 participants



Coût pédagogique

480 € TTC



Organisme certifié qualité



Datadock

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BR, BC, B2V, H0V



Présentation

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.

Public concerné ?

Tous collaborateurs électriciens assurant la maintenance préventive et corrective des installations électriques en très basse tension (0 à 50 volts) et en basse tension (de 50 à 1000 volts).



Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BR, BC, B2V, H0V

Prérequis

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques (telles que courant, tension, résistance, puissance) et les types de courant (alternatif et continu),
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.),
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.
- Utiliser des appareils de mesure de grandeurs électriques.

Objectifs

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.



À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- D'appliquer les procédures de connexion-déconnexion sous tension (Article 10.3.4 norme NFC18-510),
- De procéder à des consignations,
- D'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective,
- De procéder aux recherches de défaut (Articles 10.3.3.1.3 norme NFC18-510),
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,
- De connaître et d'appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues,
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BR, BC, B2V, HOV

Base réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)

Méthodes pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.



Moyens pédagogiques

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, storyboard).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuelle sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).



Documents délivrés en fin de formation (sous réserve de réussite)

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « non-électricien »

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BR, BC, B2V, H0V

Programme et contenu des compétences socles

1. Thématiques théoriques

➤ Module 1 Référentiel INRS – Thèmes communs

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- Surveillance des opérations,
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

➤ Module 7 - Référentiel INRS

- Limites de l'habilitation BR,
- Fonction des matériels électriques : Coupure, protection, commande, séparation,
- Chargé d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes,
- Equipements de travail utilisé : risques, vérification, identification, utilisation,
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention générale basse tension : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter,
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte
- Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées



Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BR, BC, B2V, H0V

Modalité d'évaluation :

Théoriques

- Questionnaires à choix multiples sommatif et formatif (QCMs).



Pratiques

- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforce BT - zone 4 - (mise en place de nappe isolante, etc.),
- Réaliser les opérations de consignation,
- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.

Conditions de réussite



Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 21 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Certification qualité



Conformément à la réforme de la formation professionnelle relative au décret du 30 juin 2015, **IP FIBRE ACADEMIE** est référencé sur la plateforme DATA-DOCK. À ce titre, les actions de formation conduites par **IP FIBRE ACADEMIE** peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCO (Opérateur de Compétences) ainsi que par les financeurs publics.

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BR, BC, B2V, HOV

Modalités d'inscription :

- Des dates de sessions programmées sont disponibles sur notre site internet ou en nous contactant.
- Nous pouvons convenir ensemble d'une ou de plusieurs dates, nous contacter.

Pour la prise en charge du coût pédagogique par le CPF (Compte Personnel de Formation), un délai légal de rétractation de 14 jours doit être respecté, entre votre inscription et la date effective de formation.

Pour une prise en charge du coût pédagogique par une OPCO (Opérateur de Compétences), le délai moyen d'instruction et de validation est de 14 jours.

En cas d'autofinancement, le délai d'étude et d'acceptation est réduit à 24h.

Pour toute demande ou complément d'information, nous restons disponibles.

Vous pouvez nous joindre par téléphone ou email, nous répondrons au plus vite à vos demandes.

09 75 50 53 28 – formation@ip-fibre.fr

Nos locaux ne nous permettant pas d'accueillir les personnes à mobilité réduite, nous les invitons à se rapprocher d'organismes tels que l'AGEFIPH, LADAPT, le GRETA ou l'AFPA.

